

Rapport de la Commission des finances sur le préavis N° 16/2025 - Règlement sur l'alimentation du fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD)

Le 27 octobre 2025, Monsieur Johann Theux, syndic et Madame Laetitia Poinçot, municipale, ont présenté aux membres de la Commission des finances, représentée par Roland Tacheron, Yves Mischler, Michaël Krenger, Hans-Jörg Brechbühl et Pascal Heim, les détails du préavis N° 16/2025 concernant les modifications au règlement sur l'alimentation du fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD). Nous les remercions pour les explications données et les réponses à nos diverses questions.

La Commission des finances s'est réunie le 30 octobre 2025 pour analyser le préavis municipal objet du présent rapport.

Le préavis en question porte sur 6 modifications requises par le canton pour obtenir l'approbation finale du règlement FEDD. Celui-ci a été présenté à deux reprises au conseil communal et a été approuvée lors de la séance du 6 mai 2025.

La Commission estime que les modifications apportées au règlement à la suite de la demande du canton sont appropriées. Ces ajustements clarifient le règlement et faciliteront sa mise en œuvre par la municipalité.

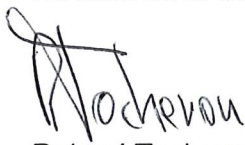
La Commission réitère en outre ses recommandations précédentes pour une gestion optimale de ce fonds :

- Les frais liés au traitement administratif des demandes et à la gestion du fonds doivent rester raisonnables et cohérents par rapport aux sommes allouées au fonds.
- Le fonds doit servir à atteindre l'objectif recherché, soit d'inciter nos concitoyens à prendre part à la préservation de l'environnement. Il est recommandé à la municipalité de traiter toutes les demandes avec rigueur, sérieux et en toute impartialité.
- Au terme de la première année de fonctionnement écoulée, la municipalité présente un bilan d'activité du fonds à la Commission de gestion.

En conclusion, la Commission des finances soutient le préavis municipal N° 16/2025 et propose au Conseil communal de l'accepter tel que présenté.

Faoug, le 5 novembre 2025

Au nom de la Commission des finances


Roland Tacheron


Hans-Jörg Brechbühl


Yves Mischler


Michaël Krenger


Pascal Heim